



AVIS

Objet: Monsieur et Madame J. Wirtz-Jans – Construction d'un abri de jardin en zone inondable du cours d'eau Alzette à Moesdorf.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 2 mars 2021, réf EAU/AUT/21/0026, concernant la construction d'un abri de jardin dans la zone inondable du cours d'eau Alzette à Moesdorf est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 11 mars au 22 avril 2021 inclus.

Mersch, le 9 mars 2021
le secrétaire, le bourgmestre,

